



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 18 SEPTEMBRE 2015

Un rassemblement historique du Personnel d'Air France, intercatégoriel et intersyndical, à l'appel des syndicats SNPNC-FO, UNSA PNC AF, ALTER, CFTC, CGT, FO, SNGAF, SNPL, SNPAC, SPAF, SUD, UNAC, aura lieu le 5 octobre 2015 à l'occasion de la tenue d'un Comité Central d'Entreprise.

Selon la Presse la Direction envisage d'y annoncer un Plan de baisse d'activité assorti de suppressions massives de postes.

Chaque catégorie de Personnel participera à ce rassemblement selon des modalités propres à sa population. Le SNPNC/FO et l'UNSA PNC AF ne déposeront pas de préavis de grève et appellent les PNC à participer massivement à ce rassemblement avant ou après une activité, ou sur leurs jours de repos.

Dans un climat social très dégradé, dont l'entière responsabilité incombe à la Direction et au Gouvernement, le SNPNC/FO et l'UNSA PNC AF dénoncent la volonté de la Direction d'opposer les catégories de Personnel les unes contre les autres.

Pour nos Organisations Professionnelles, ni la situation de l'Entreprise qui s'améliore sensiblement, ni les « pseudos » comparaisons avec les conditions de travail et de rémunération de nos collègues PNC travaillant dans des compagnies majors européennes, ne justifient une telle casse sociale.

Si la Direction maintient ses exigences démesurées en termes de règles d'utilisation et de rémunération, la grève deviendra alors inévitable pour le PNC. Elle se fera dans la durée et dans un futur proche.